



Bureau des Accompagnateurs
de la Montagne Limousine

Prenez le temps de découvrir...



Le tour des Monts du Cantal

6 JOURS de randonnée accompagnée - 7 NUITS - 12 personnes maxi

FICHE TECHNIQUE

Niveau :

Nous vous proposons une semaine en itinérance, avec transfert des bagages.

Nous passerons par les endroits les plus emblématiques du massif : puy Mary, puy Griou, en alternant les passages en crêtes et les cheminements en vallées.

Les monts du Cantal occupent la majeure partie du département du Cantal, dont leur nom est issu.

Appelé Haute-Auvergne depuis le Moyen-Age, ce n'est qu'en 1790 qu'il fut invité à se choisir un nom, et il prit celui du plus haut sommet, le Plomb du Cantal (1855m) et s'appela Cantal.



RANDONNEE ACCOMPAGNEE

Il s'agit d'un séjour en itinérance. Vos bagages seront transférés tous les jours d'un gîte à l'autre.

Vous serez guidé par un membre du bureau des accompagnateurs de la montagne limousine (BAML), titulaire du brevet d'état d'accompagnateur en moyenne montagne. Tous les membres du bureau exercent essentiellement dans le massif central : Limousin, Cantal, Sancy et Aubrac. Votre guide vous fera découvrir l'essentiel du volcan du Cantal.

NIVEAU

Niveau 3 + : Pour randonneur moyen (4 à 8,5 heures de marche effective quotidienne) en bonne condition physique.

La randonnée s'effectue sur sentiers entre 800 m et 1780 m d'altitude. Le portage consiste uniquement au transport des affaires de la journée.

Ce circuit est de dénivelée > ou = 500 m par jour avec plus 1000 m de dénivelée positive le Jour 4.

Certains passages peuvent être techniques sur de courtes durées et nécessiteront de la concentration. Bien qu'il y ait des journées de 6 heures à 8 heures 30 de marche, ce séjour est accessible aux personnes en bonne condition physique, pratiquant régulièrement la randonnée en montagne et puis nous savons prendre notre temps ...

LES HEBERGEMENTS

Dans 5 gîtes et hôtels expérimentés dans l'accueil des randonneurs.

2 hôtels : Les Genets d'Or à Mandailles et Les Voyageurs au Falgoux (chambres de 2 à 5 personnes)

2 gîtes d'étapes : Le gîte du Puy Mary au Claux et le gîte de La Boudio à la Vigerie (chambres de 2 à 5 personnes)

REPAS, PETITS-DEJEUNERS et PIQUE-NIQUES

Tous les repas sont pris en compte dans le montage du séjour.

Côté cuisine, les repas font appel essentiellement aux ressources du terroir. Ils sont préparés par les restaurateurs et les producteurs locaux.



Nous nous emploierons à vous faire déguster les spécialités locales !



PARTICULARITES DU SEJOUR

Type de séjour	Séjour Randonnées itinérantes accompagnées, avec système de portage de bagages
Niveau requis	
Encadrement	Brevet d'État d'Accompagnateur en Montagne
Groupe	De 8 à 12 personnes maximum
Hébergements	Hébergement dans des gîtes/hôtels. Chambres de 5 personnes maximum
Repas	Séjour en pension complète. Repas préparés à base de produits locaux et issus de la cuisine traditionnelle.
Lieu de départ	Rendez- vous le matin du Jour 1 à 9h30 à Thiézac (15800)
Lieu d'arrivée	Retour dans l'après-midi le Jour 6 à Thiézac (15800)

Les + du séjour

- Randonnées encadrées et commentées par un professionnel diplômé et passionné.
- Itinéraire esthétique et original permettant de faire le tour du massif en 6 étapes équilibrées ;
- Parcours en partie sur le mythique GR400 ;
- Découverte du plus grand volcan d'Europe (Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne) ;
- Ascension possible des principaux sommets du massif (Puy Griou, Puy Mary,...) ;
- Variété des hébergements avec nuits confortables en hôtels ;
- Découverte des spécialités gastronomiques d'Auvergne ;
- Diversité des paysages traversés : crêtes, estives, milieux forestiers, landes... ;
- Dépaysement garanti dans une nature préservée et sauvage ;

PROGRAMME

J-1 : L'AVENTURE PEUT COMMENCER...PAR UN BON DÎNER !

Rendez-vous à l'hôtel à Thièzac à partir de 18h. Après installation dans les chambres, un pot d'accueil vous sera offert. Nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance et nous discuterons du déroulé du séjour. Si besoin, nous ferons aussi un point sur le contenu des sacs de randonnée ainsi que sur les bagages qui seront transportés par notre taxi. Enfin, nous irons dîner tous ensemble au restaurant. Dîner et nuit au gîte de Lafon ou un autre hébergement à Thièzac.



Les vaches Salers avec leurs cornes en forme de lyre sont emblématiques du Cantal.

J1 : DÉBUT DE L'AVENTURE!

Rendez-vous au parking de Thièzac à 9h30.

Après la traversée du bourg et passage par la grotte des Ermites, nous continuerons jusqu'au Puy de la Poche. En fonction des conditions, nous pourrons faire un crochet par la cascade du Faillitoux puis par l'Elancèze, un magnifique belvédère dominant la vallée de la Jordanne. Nous passerons ensuite par le Col du Pertus et descendrons directement jusqu'à Mandailles pour une soirée reposante à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel Les Genêts d'Or ou un autre hébergement à Mandailles.

Dénivelée positive : 850 mètres

Dénivelée négative : 700 mètres

Distance : 13 km

J2 : DE MANDAILLES AU CLAUX

Pour cette troisième étape, nous quitterons Mandailles et monterons vaillamment vers la ligne de crête où nous prendrons la direction de Cabrespine. Ensuite, arrivés au Piquet, il nous restera un dernier effort à fournir en montée jusqu'au Chavaroché d'où nous pourrons observer la vallée de la Jordanne... De là nous obliquerons vers le Nord pour passer le Pas de Peyrol et le Col d'Eylac avant de redescendre vers Le Claux.

Dîner et nuit au gîte du Puy Mary ou un autre hébergement au Claux.

Dénivelée positive : 900 mètres

Dénivelée négative : 900 mètres

Distance : 20 km



PROGRAMME

J3 : DU CLAUX AU FALGOUX

Lors de cette troisième étape, nous quitterons Le Claux pour une étape durant laquelle nous profiterons des paysages d'estives du Cantal. Nous passerons par le Peylat duquel nous pourrions admirer la vallée du Mars et peut-être apercevoir le Puy Mary ? Nous redescendrons enfin vers Le Falgoux où nous passerons la nuit.

Dîner et nuit à l'hôtel Les Voyageurs ou un autre hébergement au Falgoux.

Dénivelée positive : 580 mètres - Dénivelée négative : 760 mètres
Distance : 15 km

J4 : DU FALGOUX A LA VIGERIE

Nous commencerons par monter au Suc de la Blatte afin de rejoindre le Puy Mary. Après le passage par la Brèche de Roland (passage un peu vertigineux), nous descendrons dans la vallée de la Santoire et finirons la journée au gîte de La Boudio.

Dîner et nuit au gîte de la Boudio ou un autre hébergement à La Vigerie.

Dénivelée positive : 1000 mètres - Dénivelée négative : 920 mètres
Distance : 20 km

J5 : UNE BELLE BOUCLE !

Journée en boucle à partir de notre gîte pour partir profiter des beautés des monts du Cantal. De nombreuses options s'offrent à nous et nous pourrions apprécier les paysages

Dîner et nuit au gîte de la Boudio ou un autre hébergement à La Vigerie.

Dénivelée positive : 680 mètres - Dénivelée négative : 680 mètres
Distance : 15 km

J6 : UNE DERNIÈRE ÉTAPE AU CŒUR DU VOLCAN !

Dernière étape du séjour : nous remonterons au col de Cabre et nous passerons au pied du puy Griou (possibilité de faire l'ascension). Nous longerons la vallée de la Cère pour finalement redescendre sur la commune de Saint Jacques des Blats.

Transfert en taxi jusqu'à Thièzac.

Dénivelée positive : 500 mètres - Dénivelée négative : 550 mètres
Distance : 13 km

SAC À DOS POUR VOS AFFAIRES DE LA JOURNÉE :

- une bonne paire de chaussures de marche ayant une bonne tenue de la cheville avec semelles type «Vibram» si possible vous ayant déjà servi,
- paire de chaussures d'eau ou vieilles chaussures pour traverser les rivières,
- bâton de marche ou canne télescopique (selon les goûts de chacun),
- vêtement de pluie (cape), coupe-vent, casquette,
- veste imperméable et respirante type gore tex,
- polaire et pull-over,
- Pantalon de marche, short,
- lunettes de soleil,
- paire de gants fins type polaire,
- plusieurs paires de chaussettes,
- sous-vêtements de rechange ,
- une serviette de toilette,
- crème solaire, stick à lèvres,
- boîte plastique hermétique type «Tupperware» (contenance 1 litre) pour conditionnement des pique-niques - couteau, cuillère et fourchette,
- gourde 1,5 à 2 litres,
- mini trousse à pharmacie avec élastoplast, biogaze, désinfectant...,
- lampe de poche (frontale de préférence),
- votre appareil photo,
- un sac à dos confortable (minimum 30 litres) avec sur-sac en cas de pluie
- une gourde ou une poche à eau (1,5 litre minimum).

POUR LE SOIR, AU GÎTE :

- chaussons, espadrilles,
- serviette et nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances),
- pour vos affaires personnelles transportées de gîte en gîte par la logistique, prévoir si possible un seul sac robuste.

Et pour le tout plein de bonne humeur !

LE PRIX COMPREND	La pension complète du picnic du jour 1 au picnic du Jour 6 (soit 5 dîners, 5 nuitées, 5 petit-déjeuners et 6 picnics). L'encadrement par un professionnel diplômé DE Accompagnateur en Montagne, spécialiste de la région durant 6 jours. Les draps fournis à votre arrivée. Le transport des bagages entre les hébergements. Le transfert en taxi le Jour 6. En option 1 demi-pension (dîner, nuitée, petit-déjeuner) la veille du départ, J-1. Les taxes de séjour. Les frais d'organisation et de réservation
LE PRIX NE COMPREND PAS	Les frais d'adhésion. Les frais de dossier. Les frais d'assurance éventuelle. Le transport aller/retour sur le lieu du séjour. Les dépenses personnelles.

ASSURANCE

Il est indispensable de posséder une garantie multirisque bien adaptée.

De ce fait, et conformément à la loi qui régit notre profession, il vous sera systématiquement proposé de souscrire une assurance multirisque, à savoir annulation de voyage, bagages et effets personnels, frais d'interruption du séjour et assistance, qui ne peuvent être dissociés.

La souscription à l'assurance se fait au moment de l'inscription.
Elle est facturée à 4,5% du prix TTC du séjour.

En cas de souscription chacun est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Vous êtes donc tenu de lire attentivement les conditions qui régissent le contrat d'assurance et de le conserver durant tout le séjour.

CALENDRIER : voir notre site ou nous contacter.

IMPORTANT A NOTER : l'accompagnateur se réserve le droit de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques ou pour toute autre raison qui pourrait avoir des incidences sur la sécurité du groupe.

FORMALITÉ ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES : Aucune formalité spécifique n'est demandée pour ce séjour. Nous vous prions de bien vouloir vous reporter à nos conditions de ventes pour toutes informations complémentaires concernant ce point.

AUTRES INFORMATIONS : Draps et couettes fournis, pas besoin de prendre de sac de couchage.

Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques, car le circuit se déroule en montagne... avec son cortège de zones d'ombres... mais vous parviendrez à faire un petit coucou à vos proches de temps en temps !

Les animaux ne sont pas acceptés

POUR S'Y RENDRE

Si vous venez en train

Gare S.N.C.F. d'Aurillac, de Murat ou encore du Lioran avec arrêts des TER (possibilité de s'arranger avec le reste du groupe ou l'accompagnateur pour récupérer les gens au gare, à organiser en amont).

Si vous venez en voiture

D'Aurillac : N122 en direction de Murat puis Thièzac

De Murat : N122 direction Aurillac puis Thièzac

Pensez au co-voiturage : si vous le souhaitez nous pouvons transmettre vos coordonnées à d'autres participants proches de chez vous.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accompagnateur est diplômé du Brevet d'Etat d'accompagnateur en montagne. Il fait partie du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine. Le logisticien est souvent aussi accompagnateur, membre du bureau, mais parfois cela peut-être une personne externe.

Le Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine fait partie de de l'association APPAAT Millevaches, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM023140001.

Après lecture attentive des éléments constitutifs du voyage choisi, vous pouvez prendre contact avec l'association par courrier, courriel et/ou téléphone ou vous inscrire directement en remplissant [la fiche d'inscription téléchargeable ici](#).

L'inscription doit être effectuée aux nom et prénoms du participant strictement identiques à ceux qui figurent sur son passeport ou sur le document d'identité utilisé pour le voyage. Si les nom et prénoms sont changés après inscription, des frais de modification peuvent être imputés.

Inscrivez également une adresse postale, un numéro de téléphone et une adresse de courriel valide. En cas de négligence, l'association ne pourra être tenue pour responsable des conséquences engendrées en cas de mauvaise déclaration.

Validation d'inscription

L'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé en deux exemplaires et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour, et cela, sous réserve de places disponibles.

En cas d'acceptation nous vous ferons parvenir un exemplaire du bulletin d'inscription signé par l'association accompagné d'une facture acquittant de l'encaissement des sommes perçues et de la validation de l'inscription ; dans le cas contraire nous ne débitez pas l'acompte et vous re-contacterons pour vous faire d'autres propositions ou vous restituer l'intégralité de l'acompte.

Concernant les mineurs

Un mineur doit obligatoirement être inscrit sur le même dossier qu'un adulte responsable. Le mineur devra, lors du voyage, être en possession de l'ensemble des documents permettant sa sortie du territoire. Le mineur demeure sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de la personne désignée par celui-ci pendant tout le voyage, quelles que soient les activités pratiquées. La responsabilité du guide ou de l'association ne saurait être engagée en cas de défaut de surveillance.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Prix

Pour toutes les informations concernant les prix et les prestations incluses ou non dans le forfait, veuillez consulter la fiche technique se rapportant au séjour choisi.

1. hors assurance, frais de dossier, frais d'adhésion, frais de dossier aérien.

Modalité de règlement

Un acompte de 30% du prix du séjour est à verser au moment de l'inscription, auquel s'ajoutent :

les frais d'adhésion : 1€/personne ; 5€ pour les groupes à partir de 6 personnes.

les frais de dossier :

- 10€ pour un séjour à forfait réservé au moins 30 jours avant la date de début du séjour,

- 20€ pour un séjour à forfait réservé dans les 30 jours avant la date de début du séjour,

les frais éventuels d'assurance

Pour toute inscription à moins de 30 jours avant le début du séjour, le solde devra être réglé au moment de l'inscription.

Dans tous les autres cas, le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour sans rappel de notre part. Si le solde ne nous est pas parvenu dans les délais impartis, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation, sans rappel de notre part et sans remboursement des sommes déjà perçues.

Les paiements peuvent s'effectuer :

par chèque à l'ordre de « association APPAAT Millevaches »

par carte bancaire

par virement bancaire sur RIB attribué

par espèces, uniquement si vous vous rendez directement à l'agence, dans la limite de 3000 € maximum par commande (dans le respect de la législation en vigueur)

Pour toutes informations concernant les conditions du séjour et les conditions relatives aux modifications et/ou annulation du séjour veuillez consulter [les conditions générales et particulières de vente téléchargeable ici](#).

De même vous trouverez les informations concernant l'assurance multirisque (annulation, perte ou vol de bagages et effets personnels, frais d'interruption de séjour et assistance) que nous vous proposons à chaque demande d'inscription [en téléchargeant les dispositions générales ici](#).

Mentions légales

Association APPAAT Millevaches, siège social : Chez M GRASSER Stéphane, lieu-dit Les Salles 23340 GENTIOUX-PIGEROLLES

SIREN 804 388 965 ; code APE : 9499Z ; Immatriculation au registre des opérateurs de voyages : IM023140001

RCP 128 994 705 : SARL SAGA-BP 27-69921 OULLINS

Garantie financière 4000713224/0 : Groupama Assurance-Crédit, 5 rue du centre – 93199 Noisy-Le-Grand Cedex

